



**COMMUNE DE GROSBOUS**

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous

[www.groussbus.lu](http://www.groussbus.lu)

**KlimaPakt** | EUROPEAN ENERGY AWARD  
Meng Gemeng engagéiert sech

Dossier traité par: Steve Beckers Tél. : 83 80 22 -31 [service.technique@groussbus.lu](mailto:service.technique@groussbus.lu)

# AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que la **décision** plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée par le Département de l'environnement du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) :

Référence MECDD:	103842
Objet :	l'abattage d'un tilleul sur la N12 entre Bettborn et Grosbous
Requérant :	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics Département des travaux publics
Adresse :	4, place de l'Europe L-2940 Luxembourg
Date de la décision :	12.10.2022
Lieu :	sur la parcelle 481/4507, section A de Grosbous, lieu-dit "op der Heed"
Début du délai de recours :	21.10.2022
Fin du délai de recours :	23.01.2023
Remarque(s) :	Le public peut prendre inspection de la décision sur le site internet de la commune ( <a href="http://www.groussbus.lu">www.groussbus.lu</a> ) ou <u>sur rendez-vous</u> à la maison communale

Grosbous, le 19 octobre 2022

pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

le secrétaire,

